



CHARTRE DES BÉNÉVOLES

Votre contribution essentielle rend cet événement mémorable. **En tant que bénévole, je m'engage à:**

- ✿ Me présenter au stand d'information pour le personnel 30 minutes avant le début de la tranche horaire,
- ✿ Respecter les horaires de travail annoncés sur ma confirmation d'inscription,
- ✿ Respecter les directives données par le responsable du poste de travail et je me réfère à cette même personne en cas de question,
- ✿ Ne pas vendre de l'alcool aux moins de 16 ans et de l'alcool fort aux moins de 18 ans, en cas de doute sur l'âge d'un client, je lui demande une pièce d'identité et je vérifie,
- ✿ Refuser de vendre de l'alcool à une personne en état d'ébriété avancée,
- ✿ Avertir le responsable de poste en cas de doute sur tout comportement suspect,
- ✿ Avoir une assurance-accident privée,
- ✿ L'argent reçu sur le bracelet cashless pour le bénévolat est non remboursable,
- ✿ Enlever le T-Shirt bénévole dès que les heures sont effectuées.

Chaque bénévole est individuellement responsable de ses actions. Aucune fraude et aucun vol ne sera toléré, notamment le coulage derrière les bars. Le comité se réserve le droit d'exclure un bénévole en cas de comportement inadéquat. Tout acte répréhensible ou vol sera signalé automatiquement aux autorités compétentes.

Nous attendons de nos bénévoles un comportement respectueux envers les autres et nous vous invitons en particulier à ne pas consommer d'alcool pendant vos heures de bénévolat.

Un immense MERCI de mettre la main à la pâte et que la fête soit belle!

La commission des bénévoles.

Valérie Bapst, Nathalie Gaillard, Sylvie Maillard, Sylviane Tinguely, Géraldine Chassot, Hugues Jenny et Chloé Risse.